

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BALEXA IMMOBILIER » en abrégé « BI »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera Faya non loin du  
carrefour faya, Lot 96, Ilot 10 AKDO Palm 25 HA

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BALEXA IMMOBILIER » en abrégé

« BI »

Objet: Etudes et conception de plan, Réalisation, Suivi et Conseils. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Faya non loin du carrefour faya, Lot 96, Ilot 10 AKDO Palm 25 HA

Dirigeant(s) M GBEGBE SEHI DAVID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01239 du 09/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09996/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

